



## Foire aux questions – L'Histoire de Paul

### Alcool NB Liquor

*Réponses fournies par Nora Lacey, gérante, Services d'entreprise et communications, Alcool NB Liquor.*

Q1 - Pourquoi avez-vous choisi ce type de média non-traditionnel pour transmettre le message?

R1 - Nous tentons de communiquer avec les jeunes gens du Nouveau-Brunswick. Les recherches menées auprès de ce groupe démographique nous indiquent qu'ils passent beaucoup de temps à interagir avec les autres à l'aide de ressources médias en ligne comme YouTube® et Facebook®. Nous utilisons ces voies pour aider à changer les attitudes et comportements au sujet de l'alcool au volant.

Q2 - Pourquoi ne vous êtes-vous pas présenté comme annonceur dès le début?

R2 - Ce groupe démographique est difficile à trouver, difficile à joindre et extrêmement renseigné sur les médias.

Par conséquent, nous ne voulions pas produire une annonce qui n'attirerait pas leur attention. Nous voulions commencer une conversation au sujet des dangers de l'alcool au volant.

Nous savions que nous avions besoin d'une nouvelle façon de joindre les jeunes du Nouveau-Brunswick qui serait à la fois respectueuse et intéressante. L'Histoire de Paul répondait à ce besoin.

Q3 - Qu'est-ce qui suivra?

R3 - Nous entamons aujourd'hui le début de la deuxième phase de la campagne, soit un programme de marketing social plus traditionnel. Du matériel promotionnel dans les magasins ANBL et d'autres articles comme des autocollants feront connaître l'histoire qui guidera les gens vers le site [www.ilatueemesamis.com](http://www.ilatueemesamis.com), où ils pourront visionner chaque épisode de l'Histoire de Paul.

Q4 - Est-ce que le grand public perçoit ANBL comme étant un détaillant responsable?

R4 - Selon un récent sondage téléphonique au sujet des perceptions de la responsabilité sociale d'ANBL relativement à la consommation de l'alcool, 57 pour cent des répondants ont convenu que la Société fait un bon travail (31 pour cent ont dit non, 11 pour cent étaient incertains).

L'augmentation de la sensibilisation est une priorité chez les personnes qui croient que les efforts de promotion de la responsabilité sociale d'ANBL sont insuffisants. Lorsqu'on leur a demandé qu'est-ce qu'ANBL pourrait faire de plus pour promouvoir la responsabilité sociale relativement à la consommation d'alcool, les participants ont répondu :

- 32 % plus de publicité / sensibilisation (général)
- 11 % augmenter la sensibilisation sur la consommation responsable
- 9 % mineurs : minimiser l'accès / accroître la sensibilisation
- 9 % alcool au volant : augmenter la sensibilisation
- 9 % programmes dans les écoles / éduquer les jeunes
- 7 % augmenter la sensibilisation au sujet des effets sur la santé



### **Adolescents contre l'alcool au volant**

*Réponses fournies par la gendarme Tammy Ward (caporal), coordonnatrice provinciale de TADD du Nouveau-Brunswick*

- Q1 - Appuyez-vous l'Histoire de Paul? Pourquoi?
- R1 - Oui, parce qu'elle aide à sensibiliser les gens sur ce qui peut se produire quand des personnes font le choix mortel de conduire en état d'ébriété.
- Q2 - De quelle façon cette campagne est-elle importante?
- R2 - Elle est importante parce que la conduite en état d'ébriété est la principale cause de décès criminel au Canada. Elle cible également les jeunes qui sont très vulnérables et qui présentent un plus grand risque d'être impliqué dans une collision fatale après avoir consommé de l'alcool.
- Q3 - D'après vous, quelle sera l'efficacité de cette campagne auprès des jeunes?
- R3 - Je crois qu'elle sera très efficace parce qu'elle est différente. Elle utilise un média dont les adolescents se servent et c'est une histoire réaliste.

### **GRC, Division « J »**

*Réponses fournies par Bob Theriault (sergent d'état-major à la retraite) Services de la circulation*

- Q1 - Croyez-vous qu'une campagne ciblant l'alcool au volant est pertinente pour les gens du Nouveau-Brunswick? Pourquoi?
- R1 - Oui, la conduite en état d'ébriété est la principale cause de décès criminel au Canada et elle est responsable de près de 30 % des mortalités lors des accidents de voiture.
- Q2 - Pourquoi croyez-vous qu'il est important d'avoir une campagne ciblant les jeunes?
- A2 - Les jeunes représentent une forte proportion des accidents de voiture. En 2007, près de 24 % de tous les décès sur la route au Nouveau-Brunswick étaient des jeunes et l'alcool était un facteur contribuant.
- Q3 - Est-ce qu'ANBL démontre du leadership pour sensibiliser la population sur la consommation responsable d'alcool?
- R3 - Bien sûr ! En s'associant avec des organismes soucieux et en jouant un rôle de leader, ANBL montre le chemin.

### **MADD Canada**

*Réponses fournies par Andy Murie, Directeur général, Mères contre l'alcool au volant*

- Q1 – Pourquoi MADD Canada appuie l'Histoire de Paul?
- R1 - Je crois que la créativité de la campagne touchera les jeunes. Toute campagne qui pousse les jeunes à réfléchir sur leur propre consommation d'alcool et leurs activités risquées mérite notre appui. Les jeunes réagissent aux campagnes qui sont conçues pour eux et ils seront plus portés à les prendre au sérieux.



### **Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick**

*Réponses fournies par Ivan Corbett, Directeur, Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick*

- Q1- Appuyez-vous la campagne de responsabilité sociale l'Histoire de Paul lancée par ANBL? Pourquoi?
- R1 - Le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick appuie la campagne de responsabilité sociale l'Histoire de Paul d'ANBL. Cette campagne transmet un message que l'alcool au volant peut avoir des conséquences graves qui changent la vie de tous. Nous souhaitons que la sensibilisation éveillée par cette campagne innovatrice aidera à réduire les collisions de voitures et les décès causés par la conduite en état d'ébriété sur les routes du Nouveau-Brunswick.
- Q2 - Comment cette campagne est-elle importante?
- R2 - Cette campagne est importante parce qu'elle transmet un message opportun et important, c'est-à-dire que l'alcool au volant nous affecte tous et que nous devons tous partager la responsabilité d'y mettre un terme. Il est absolument inacceptable de conduire en état d'ébriété, de monter dans un véhicule avec un conducteur ivre ou de laisser quelqu'un d'autre conduire en état d'ébriété. Ces trois scénarios sont illustrés dans l'Histoire de Paul et, même s'il s'agit d'une histoire fictive, ces gestes dangereux sont effectués sur nos routes en réalité, et ce avec des conséquences tragiques. ANBL et Révolution ont consacré beaucoup d'efforts pour présenter un scénario réaliste et touchant et le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick est fier qu'on leur ait demandé de fournir un point de vue de jeunesse pendant la création de cette campagne innovatrice de responsabilité sociale.
- Q3 - Quelle sera l'efficacité de cette campagne pour joindre les jeunes?
- R3 - Cette campagne connaîtra autant de succès que les jeunes qui la visionnent le veulent. Les jeunes qui voient cette campagne peuvent réagir au message en s'assurant de ne pas conduire en état d'ébriété, en s'assurant que les personnes qu'ils connaissent ne le font pas ou en refusant de monter dans un véhicule avec un conducteur ivre. En prenant des mesures positives dans leurs communautés à ce sujet, ils peuvent sauver des vies.
- Q4- Avez-vous d'autres commentaires à ce sujet?
- R4 - Le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick félicite ANBL d'avoir pris une approche innovatrice pour faire face au problème de la conduite en état d'ébriété. Le Conseil encourage tous les jeunes à prendre des mesures pour faire disparaître le problème de l'alcool au volant. Exprimez vos idées à ce sujet. Partagez l'Histoire de Paul avec vos amis, joignez un groupe comme Adolescents contre l'ivresse au volant ou Mères contre l'alcool au volant ou appuyez-les. C'est en prenant des mesures ensemble que nous pouvons aider à mettre un terme à la conduite en état d'ébriété dans notre province.



**Association des chefs de police – Sous-comité de la circulation**

*Réponse fournie par le Surintendant Ross White, GRC au nom du Sous-comité de la circulation de l'Association des chefs de police.*

Q1 – Pourquoi votre association appuie-t-elle l'Histoire de Paul?

R1 - Nous appuyons toute campagne et publicité pour sensibiliser les gens du Nouveau-Brunswick sur les dangers de l'alcool au volant. Le sous-comité de la circulation du Nouveau-Brunswick, au nom de l'Association des chefs de police du Nouveau-Brunswick, appuie votre initiative.